

Intervention sur la 3^e Modification au Budget 2011 (Conseil du 15 octobre 2011)

Sur la **forme**, je remerciais le Député pour les documents fournis à temps et pour sa disponibilité au niveau des explications. J'ai même failli me réjouir d'une transparence budgétaire accrue avec l'apparition d'un nouvel article budgétaire relatif à un subside en faveur du Comité Central de Wallonie (CCW). Les fêtes de Wallonie méritant d'être soutenues chaque année, il serait en effet préférable de consacrer un article spécifique en la matière plutôt que de recourir aux arbitraires crédits mis à la disposition du Collège. Hélas, l'inscription d'un article spécifique en MB3 ne serait qu'une opération exceptionnelle liée au 600^e anniversaire des échasseurs (avec la venue de bien des échasseurs).

Venons-en au **fond**. A l'ordinaire, la Province dégage un surplus révisé en forte hausse passant de 235.000 à 1.100.000 euros. Les principales explications de cette hausse se situent en recettes : la révision à la hausse de la base imposable des additionnels au précompte immobilier (420.000 euros) et les compensations Plan Marshall (400.000 euros).

Un tel surplus, sympathique pour les finances publiques belges, n'est pas nécessaire. Il résulte d'une augmentation tout aussi pas nécessaire des additionnels au précompte immobilier. La hausse de la base imposable aurait pu suffire.

On regrettera que la marge dégagée n'ait pas permis d'initier davantage de politiques, par exemple repenser les primes énergétiques en faveur des ménages (on en reparlera prochainement). A bien des égards, aussi, la Province ne soutient pas assez les communes. Quelques exemples : les partenariats Ville-Province n'avancent pas encore assez : 30.000 euros de crédits engagés seulement à ce stade sur les 400.000 prévus ; à l'extraordinaire, on parlera du « hold-up » sur le financement des zones de secours à venir (1,3 milliard de subsides fédéraux que la Province souhaitait capter à la place des communes).

En outre, à l'extraordinaire, plus de 5 millions d'euros d'investissements passent à la trappe. Ils sont pudiquement reportés en 2012. En 2010, sur la base de la dernière modification budgétaire, 8 millions d'euros d'investissements avaient déjà été reportés. Espérons qu'en 2012, les investissements utiles et nécessaires seront priorisés et réalisés (ou, à tout le moins, entamés) : l'école du feu (2,5 millions), les travaux dans les écoles (650.000 euros à la Haute école, 300.000 à l'école hôtelière), les voiries (par exemple, la route Andenne-Ciney chère à certains de mes collègues), le pôle fromager (664.000 euros), la Cathédrale (365.000 euros).